

LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE LA SAEMES

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE:

--> Au siège: baisse d'environ 20% de la consommation d'énergie (250 000 à 200 000 KWh) obtenue par:

- la mise en place d'un système réversible de type pompe à chaleur pour le fonctionnement de la climatisation en période estivale,
- la pose de détecteurs de présence dans les locaux du siège,
- la sensibilisation permanente du personnel.

Perspectives d'avenir: la réflexion porte dorénavant sur la période hivernale, pendant laquelle on constate une forte déperdition de calories liée à l'ancienneté des fenêtres. Les économies d'énergie devraient être renforcées grâce au changement de fenêtres sur les 4 niveaux du siège administratif.

--> Sur les parkings :

- Equipement progressif de l'ensemble des parcs de stationnement en éclairage leds permettant une réduction de 30% de la consommation d'énergie
- Installation de détecteurs de présence
- Mise en place de tableaux de bord selon la configuration des sites pour évaluer et maîtriser les dépenses électriques

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'EAU:

--> Au siège: le changement de système de climatisation se traduit par une baisse significative de la consommation d'eau (-40%). Les nettoyages fréquents de la tour aérofrigorifère ont également eu un impact sur la consommation de 2008.

Une surveillance continue des fuites d'eau, par un contrôle hebdomadaire dans les locaux sanitaires, a été mise en place pour limiter la déperdition

--> Sur les parkings: Des compteurs d'eau sont installés sur chaque site. L'objectif est de mettre en place des tableaux de bord pour assurer un suivi régulier et une maîtrise de la consommation, pour éventuellement la faire baisser.

La construction des nouveaux parcs, tel celui du Parc Relais Val d'Europe, prend en compte cet impératif : un système de récupération des eaux de pluie alimente l'arrosage des plantes des parcs végétales, et le parc a également été équipé d'une auto-laveuse (70% d'eau consommée en moins par rapport aux méthodes de nettoyage conventionnelles)

DIMINUTION DES DÉCHETS:

--> Au siège: la consommation de papier a été réduite de plus 10 % en deux ans (sensibilisation aux éco-gestes) et l'utilisation de papier recyclé a permis d'épargner près de 73 arbres/an.

La SAEMES a mis en place le tri des déchets pour le personnel du siège dès 2009.

C'est ainsi 1950 mètres cube de déchets clients qui sont triés sur l'ensemble de nos parcs.

--> Sur les parkings: L'ensemble des tubes fluorescents utilisés sur les parcs sont centralisés sur le parc Bercy, puis recyclés par un organisme agréé. Pour mémoire, 800 kg de néons électriques, soit 4800 tubes sont recyclés par an. Le tri des déchets a été mis en place dès 2009 : 1950 m3 de déchets ont été triés en 2011.

MAÎTRISE DE LA QUALITE DE L'AIR ET DES NUISANCES SONORES:

--> Sur les parkings : afin de limiter les nuisances sonores sur le chantier à ciel ouvert Cardinet (PARIS 17ème) un observatoire du bruit a été mis en place, et un mur anti-bruit a été installé permettant une diminution du niveau sonore de 15 décibels. Le confinement des zones en démolition et l'utilisation de brumisateurs ont) réduisent réduit les émissions de poussière.

Les parcs publics souterrains sont dotés d'analyseurs CO/NO ou CO. La SAEMES s'engage à implanter des équipements équivalents sur ses parcs résidentiels non équipés. Grâce au système de guidage à la place (parking Sèvres-Babylone et Pyramides) les voitures trouvent plus vite une place et polluent moins. La SAEMES étudie également la possibilité d'installer des équipements de mesure dans les locaux d'exploitation des parcs pour contrôler la qualité de l'air.